

Calendrier de reprise des événements*

Avec respect des gestes barrières et du protocole sanitaire.

19 MAI



21 H



Public
impérativement
assis



- Événements au format assis autorisés.
- Intérieur : Jauge 35%, 800 pax maximum
- Extérieur : 1000 pax maximum



- Uniquement en format assis et en extérieur
- Restauration d'hébergement autorisée en intérieur
- Tablees de 6 pax

9 JUIN



23 H



Pass sanitaire
obligatoire dès 1000 pax



- Événements au format assis :
jauge 65%, 5000 pax maximum
- Événements au format debout
(dont foires et salons) :
jauge 50%, 5000 pax maximum



Restauration assise et en intérieur
autorisée pour tout type d'ERP.
Tablees de 6 pax, jauge 50%

30 JUIN



Fin du couvre feu



Pass sanitaire
obligatoire dès 1000 pax



Fin des limitations
et des jauges



Fin des limitations
et des jauges

*En date du 19 mai 2021, sous réserve de modifications par décret.
Jauges à l'exclusion du personnel, des sous-traitants et des organisateurs.